



DOSSIER D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027 ECOLE PRIMAIRE MARIE-JEANNE ESTEVENON

Merci de compléter le formulaire en majuscules

CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'inscription effective :

L'enfant

Nom et Prénom (en majuscules) :

CLASSE : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

SEXE : Masculin Féminin

DATE DE NAISSANCE :/...../..... à

Responsables Légalx

Civilité : Père Mère Autre :

Nom et Prénom :

Profession :

Adresse : Code postal :

Téléphone :

Mail :

Civilité : Père Mère Autre :

Nom et Prénom :

Profession :

Adresse : Code postal :

Téléphone :

Mail :

L'enfant réside chez : Parents Père Mère Autre :

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LA PRÉ-INSCRIPTION EN MAIRIE

Livret de famille (parents + enfant(s)) ou copie de l'acte de naissance + Carte d'identité des parents

Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** (*facture eau, électricité, gaz, internet, avis d'impôt*)

En cas d'hébergement : fournir une attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile

Certificat de radiation (si l'enfant a déjà été scolarisé)

Jugement précisant la garde de l'enfant (si les parents sont séparés ou divorcés).

S'il n'y a pas de jugement : un courrier manuscrit donnant l'accord mutuel de scolarisation + pièce d'identité des deux responsables légaux.

Décision MDPH s'il y a lieu

En cas de non résidence sur la commune de Bram : Accord écrit du Maire de la commune de résidence avec prise en charge des frais de scolarité

Je soussigné(e), Madame Monsieur

Déclare(nt) que les informations fournies ci-dessus sont exactes et correctes

M'engage à signaler tout changement de commune de résidence au cours de la scolarité de mon enfant.

Fait à :

Le :

Signature 1 :

Signature 2 :

OÙ DÉPOSER LE DOSSIER ?

Accueil - Mairie de Bram
Rue Chanoine Andrieu 11150 BRAM

Horaires :

Lundi, Mardi, Mercredi & Vendredi : 08h30 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Les informations recueillies à partir de ce formulaire, dans le cadre d'une obligation légale, font l'objet d'un traitement destiné à la mairie pour la gestion des inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire. Les destinataires des données sont les personnels habilités de la mairie, les personnels habilités des organismes et établissements ayant reçu délégation en matière d'affaires scolaires. Les données sont conservées 1 an puis éliminées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (sous certaines conditions), et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser à la mairie par courriel à : contact@villedebram.fr Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet.